



SAISON 2023 / 2024



SAMEDI 29 JUIN 2024

N° 45



Finales des Coupes du Roannais « Intersport »

Les finales des Coupes du Roannais « Intersport » ont eu lieu les 8 et 9 juin à Riorges, en présence d'un public nombreux et enthousiaste.

Félicitations aux lauréats !



U15 : Roannais Foot 42



U18 : Commelle



Seniors D5 : Loire Sornin



**Seniors D3 - D4 :
Commelle**



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT SAISON 2023-2024

Le pouvoir et l'ordre du jour ont été envoyés par NOTIFOOT.

L'ensemble du dossier est disponible sur le site du District depuis le mercredi 12 juin 2024.

Les clubs devront récupérer leur fanion respectif lors de l'assemblée générale.

Représentation des clubs à l'Assemblée Générale élective du D.L.F.

102 ° Assemblée Générale du D.L.F.

Vendredi 28 juin 2024

Salle « Maison du Temps Libre »

Boulevard Noël Landy

42740 ST PAUL EN JAREZ

Représentants des clubs

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du D.L.F...

Le représentant direct du club est le président du dit club ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par le dit président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum un club en plus du sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme, signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

Dès l'accueil, vérification de la régularité de la représentation et émargement :

- Rendez-vous à la table indiquée sur votre pouvoir : en haut à droite.
- Présentation de votre feuille de présence/pouvoir dûment remplie, **accompagnée de votre licence ou d'une pièce d'identité (pièces obligatoires)**.
- Emargement de la feuille de présence.

BULLETINS D'INFORMATION

Le dernier PV de la saison **2023-2024** sera celui du samedi 13 juillet 2024 (S28)

Le premier PV de la saison **2024-2025** sera celui du samedi 17 août 2024 (S33)

CONGES D'ETE

Durant les vacances d'été, les services administratifs du DLF seront fermés du **vendredi 19 juillet 2024 au soir, jusqu'au dimanche 11 août 2024 inclus**.

Le secrétariat du DLF accueillera le public le **lundi 12 août 2024**, aux heures habituelles

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININES 2024-2025

Ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024-2025 de la Coupe de France Féminines.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle « Compétitions ».

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement, en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le **15 août 2024** et bien vérifier ensuite que le statut « **pré-engagé** » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit **s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2023-2024, **vous devez vous inscrire en saison 2024-2025**, via le menu :

« Epreuves (championnats & coupes) – Compétitions officielles » puis « nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au **15 août 2024** (dernier délai).

Droits d'engagement : **26 euros**

Information :

Qualifiés au 1er tour fédéral : 9 équipes. 1^{er} tour : le **dimanche 8 septembre 2024**

ENGAGEMENTS COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE » 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via « FOOTCLUBS » des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle « Compétitions »

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le **20 juillet 2024** et bien vérifier ensuite que le statut « **pré-engagé** » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit **s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, **vous devez vous inscrire en saison 2024- 2025** via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au **20 juillet 2024** (dernier délai).

Droits d'engagement : **26 euros**.



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Aucun club ne s'étant porté volontaire pour l'organisation de sa réunion de fin de saison et devant le nombre déjà abondant de rendez-vous (centenaire de la Délégation, AG élective du District, AG des clubs, etc), le bureau de la Délégation du Roannais a décidé d'annuler cette réunion de fin de saison, initialement prévue le 20 juin, et vous proposera une réunion de rentrée en septembre.

LIVRE DU CENTENAIRE

Dans le cadre de son centenaire, la Délégation du Roannais a édité un livre de 124 pages comportant de nombreuses photos, retraçant son historique, celui de ses clubs, ainsi que de nombreux palmarès.
Cet ouvrage est en vente au prix de 20 euros : il est disponible au siège de la Délégation, 58 boulevard Baron du Marais, à Roanne, aux heures habituelles d'ouverture.
Une bonne idée de cadeau...

DATE A RETENIR

- **Vendredi 28 juin** : Assemblée Générale Elective du District de la Loire, à ST PAUL EN JAREZ, Salle « Maison du Temps Libre », Boulevard Noël Landy - 42740 ST PAUL EN JAREZ

Représentation des clubs à l'Assemblée Générale Elective du D.L.F.

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du D.L.F...

Le représentant direct du club est le président du dit club, ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par le dit président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum un club, en plus du sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme, signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

Dès l'accueil, vérification de la régularité de la représentation et émargement :

- Rendez-vous à la table indiquée sur votre pouvoir : en haut à droite.
- Présentation de votre feuille de présence/pouvoir dûment remplie, **accompagnée de votre licence ou d'une pièce d'identité (pièces obligatoires).**
- Emargement de la feuille de présence.

RELEVÉ DE TRESORERIE

Le dernier relevé, pour la saison 2023 – 2024, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,

« Délégation du Roannais », **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque ou virement à la Délégation : **pour le 30 juin, tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.**

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2024 - 2025, les engagements SENIORS et CRITERIUM sont disponibles sur « Footclubs »

Toutes les compétitions déjà existantes sont pré-engagées et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « Footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

- FOOTCLUBS

saison 2024 – 2025

- **EPREUVES Championnats et Coupes**

- Compétitions officielles

- Engagements

- Centre de ressources : **Délégation du Roannais pour les engagements sur Roanne**,
District pour les engagements sur St Etienne.

- Sur avis non renseigné : choisir : Accord ou Refus, puis valider.

- **DESIDERATAS**

- En cliquant sur une équipe, **vérifier ou saisir les désidératas**. (installation, jumelage – alternance, horaire...).

Les désidératas de la saison 23-24 ont été reconduits pour la saison 2024 – 2025. Les clubs sont priés de bien vérifier les désidératas, horaires, etc... : si les informations sont erronées, les clubs doivent les modifier ou les supprimer. Merci.

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- Seniors D1 / D2 / D3 : **dimanche 7 juillet, minuit**

- Seniors D4 : **dimanche 21 juillet, minuit**

- Seniors D5 : **dimanche 11 août, minuit**

- Critérium : **dimanche 11 août, minuit**

- Plus de 40 ans : **dimanche 8 septembre, minuit**

- Coupes de la Loire et Valeyre/Léger = **dimanche 21 juillet, minuit**

- Coupes « Intersport » D3/D4 et D5 = **dimanche 11 août, minuit**

- Coupe Amitié = **dimanche 11 août, minuit**

- **Les engagements jeunes seront disponibles prochainement.**

- U18 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet, minuit**

- U18 D3 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**

- U15 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet, minuit**

- U15 D3 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**

- U13 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**

- U11 = **mardi 10 septembre, minuit**

- U9 = **mardi 10 septembre, minuit**

- U7 = **mardi 10 septembre, minuit**

- Coupes de la Loire U18 et U15 = **mercredi 31 juillet, minuit**

- Coupes du Roannais « Intersport » U18 et U15 = **dimanche 1^{er} septembre, minuit**

POUR ENGAGER UNE OU DES EQUIPES SUPPLEMENTAIRES

- Cliquer sur le **" + " de « nouvel engagement »**

- cliquer sur **"☐ tous"** et dans Centre de ressources choisir **8609 : DELEGATION**

Cliquer sur le championnat ou la coupe, et suivre étape suivante...

DEBUT DES COMPETITIONS

25 aout : 1^{er} tour Coupe de France

1^{er} septembre : 2^{ème} tour Coupe de France

7/8 septembre : 1^{ère} journée D1 – 1^{er} tour Coupe Gambardella - 1^{ère} journée U15 D1/D2

14/15 septembre : 1^{er} tour Coupes de la Loire, Seniors et U18 (D3) – 1^{ère} journée U18 D1/D2

21/22 septembre : 1^{ère} journée D2/D3/D4/D5 – 1^{er} tour Coupe de la Loire U15 – 1^{ère} journée Féminines à 11 et à 8

28/29 septembre : 2^{ème} tour Coupe de la Loire Seniors – 1^{er} tour Coupe Valeyre/Léger – 1^{ère} journée U18 D3 et U15 D3 (brassages)

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (jeunes et seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Lundi 26 aout, de 8h30 à 17h30**

- **Mardi 27 aout de 8h30 à 17h30**

- **Mercredi 28 aout, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **LENTIGNY**.

Ouverture des inscriptions : début juillet.

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Philippe GUILLOT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

RÉCEPTION DOSSIER

548879 ASTRÉE - 544208 ROCHE ST GENEST
Championnat Féminines Seniors à 8 Poule D1
Match n°26907206 du 16/03/24

La Commission des Règlements a constaté que le dirigeant responsable de l'équipe Féminines à 8 d'Astrée, **M. ROTAGNON Loïc, n° licence 250867255**, figurait également en tant que joueur titulaire, le même jour et à la même heure, sur une autre feuille de match d'une rencontre Criterium Cd*3, Hautes Chaumes – Astrée, sur le terrain d'Essertines en Châtelneuf.

DÉCISION

Suite aux deux auditions de **M. ROTAGNON Loïc**, d'Astrée, et du dirigeant responsable de l'équipe de Roche St Genest, **M. GRAIL Antoine, n° licence 2543995895**, afin de vérifier cette présence à la même heure et à deux endroits différents, la Commission des Règlements du District de la Loire décide **un rappel à l'ordre** au club d'ASTREE pour non-respect des obligations dans la saisie de la FMI. La signature d'après-match vaut présence à la totalité de la rencontre ci-dessus.

Frais de dossier à la charge d'ASTREE, 548879 : **40 € (quarante euros)**

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF

J'ai une question ...



*Quelle est la différence entre
un match à rejouer et un match remis ?*



ARTICLE 29 - MATCHS À REJOUER OU REMIS

Est considéré comme match « à rejouer » :

- a) le match qui n'a eu qu'un commencement d'exécution ;
- b) le match qui, ayant été joué, n'a pu être homologué ;
- c) le match qui s'est terminé par un résultat nul, alors qu'il devait obligatoirement fournir un vainqueur (coupe).

Est considéré comme match remis, une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

Affaire n°207 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule B

N°509599 FEURS 1 contre N°552975 ROANNAIS FOOT 42 (3)

Match n°26817148 du 25/05/24

Joueur en état de suspension du club de FEURS.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **Hugo MOULARD**, licence n°2547047612, du club de FEURS, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **Hugo MOULARD**, licence n°2547047612, du club de FEURS, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 18/06/24 au club de FEURS pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à FEURS 1 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District).
- Le club de FEURS est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **Hugo MOULARD**, licence n°2547047612, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au 01/07/24. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à ROANNAIS FOOT 42 (3) sur le score de 4 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à FEURS, soit 40 €.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

Affaire n°28 – Dossier transmis par la Commission Seniors « Super Coupe Unaf »

N°516959 COMMELLE contre N°530056 ROANNE PORTUGAIS

Match n°28176959 du 15/06/24

Joueur en état de suspension du club de COMMELLE.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **Yoann MATTONI**, licence n°2588630519, du club de COMMELLE, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **Yoann MATTONI**, licence n°2588630519, du club de COMMELLE, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 18/06/24 au club de COMMELLE pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à COMMELLE. Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District).
- Le club de COMMELLE est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **Yoann MATTONI**, licence n°2588630519, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au 01/07/24. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à ROANNE PORTUGAIS, sur le score de 3 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à COMMELLE, soit 40 €.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

Le club de COMMELLE est prié de ramener le challenge « Super Coupe Unaf » à la Délégation du Roannais.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : FOREST Jean-Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise et LIGOUT Jean-Claude
Membres : ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

RECTIFICATIFS

Courriers ou mails reçus :

Compte-tenu des compléments d'information apportés par les clubs, noter ci-dessous les rectificatifs :

533556 - D1 – Chateauneuf : sanctions financière et sportive annulées

547447 - D1 - Chambon Feugerolles Dervaux : sanctions financière et sportive annulées

564205 - D1 - Sorbiers Talaudière : sanctions financière et sportive annulées

523656 - D1 - St Just St Rambert : sanctions maintenues : réponse faite par courrier

537727 - D3 - Ricamarie du Montcel : sanctions maintenues : réponse faite par courrier

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 30 JUIN 2024 (rectifiée)

Niveau	Clubs	N° Club	Raisons	Infractions	Mutés en moins pour la saison 2024 - 2025
D1	St Just St Rambert	523656	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 120 €
D1	Champdieu Marcilly	590363	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D1	Haut Pilat	249920	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D2	Cellieu	517999	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D2	Crémeaux	504513	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D3	Portugais Loire	523196	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D3	Ricamarie Ol. du Montcel	537727	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D3	Usson en Forez	509200	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Bellegarde en Forez	504820	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	Chausseterre Les Salles	526809	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €

D4	Coutouvre	527001	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Doizieux	523340	Moins de 18 matches arbitrés	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025 + amende 50 €
D4	Fc. Lerptien	549300	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D4	La Chaumière	560588	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D4	Moulins Cherier	527609	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	Olympique du Forez	560271	Manque 1 arbitre	4 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2024 – 2025 Et de montée en division supérieure
D4	Se. Ol. Terrenoire	563864	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2024 – 2025
D4	St Victor sur Loire	525333	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025
D4	St Victor sur Rhins	521801	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2024 – 2025

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : TEIL Michel – 06 22 74 80 81

CTD-PPF : PUPIER Ludovic – 07 61 54 08 08

CTD-DAP et secteur Roannais : VALLAS William – 07 61 54 08 24

Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : MANCEAU Sébastien – 07 61 54 07 76

Secteur Gier Ondaine : JACON Alain – 07 63 17 10 25

Secteur Plaine : SIAS Bruno – 07 63 17 10 36

FORMATIONS

Educateurs inscrits sur le CFI Seniors du 30 août et du 13 septembre à La Talaudière :

AHMADOUCH Mohamed (Sorbiers La Talaudière)

ASIS Freddy (St Just St Rambert)

BONJEAN Michaël (Châteauneuf)

BRUN Patrick (Olympique St Etienne)

CLUZEL Michaël (Sorbiers La Talaudière)

DEVOUASSOUX Eva (Sorbiers La Talaudière)

FAYOLLE Bastien (Sorbiers La Talaudière)

JULIEN Romain (Châteauneuf)

MASSARDIER Yoann (Sorbiers La Talaudière)

OUAAMARI Taofik (Sorbiers La Talaudière)

PERRIER Pascal (Sorbiers La Talaudière)

THOLLY Maxime (Anzieux)

VALLA Milhan (Sorbiers La Talaudière)

VALOIS Julie (Sorbiers La Talaudière)

VERCASSON Aurélien (Sorbiers La Talaudière)

Educateurs inscrits sur le CFI U10 U13 du 30 Août et du 20 Septembre à St Héand

AIT LHO Rachid (Côte Chaude)

MEUNIER Quentin (St Marcellin en Forez)



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

TOUNSI Habib - 06 82 90 12 36

ENGAGEMENTS 2024/2025

Les engagements sont disponibles sur Footclubs.

D1 - D2 - D3 : jusqu'au dimanche 7 juillet, minuit.

D4 - D5 : jusqu'au dimanche 21 juillet, minuit.

Coupe de la Loire : jusqu'au 21 juillet, minuit.

Coupe Valeyre/Léger : jusqu'au 21 juillet, minuit.

L'engagement en Coupe de la Loire est indépendant de la Coupe Valeyre/Léger. Les clubs peuvent s'engager sur les deux coupes, s'ils le souhaitent.

COURRIER RECU

Plaine Poncins : doléances pour la saison 2024/2025 : en attente des engagements.

Bonson St Cyprien : indisponibilité des terrains les 7 et 8 septembre.

Le Coteau : indisponibilité du stade Bécot jusqu'à fin septembre.

Sorbiers Grand Quartier : indisponibilité du stade Guy Grégoire jusqu'à fin septembre.

ERRATUM MONTEES

Suite à décisions d'un dossier disciplinaire et réglementaire, les montées de la poule D1 ont été mises à jour.

MONTEES SAISON 2023 - 2024

De D1 en R3 : Dervaux - St Just St Rambert - St Christo Marcenod

De D2 en D1 : St Romain le Puy – Ecotay Moingt - Loire Sornin - Lignon

De D3 en D2 : Abh – Etrat La Tour 3 - Villars 2 – Se. La Métare - Feurs 3 - Roanne Portugais - Montagnes du Matin - Roannais Foot 42 (3)

De D4 en D3 : St Galmier Chamboeuf 3 - St Romain le Puy 2 - St Christo Marcenod 2 - St Just St Rambert 2 - La Chaumière - Andrézieux 3 - Ecotay Moingt 2 - St Just en Chevalet - Goal Foot 2 - Parigny St Cyr - Coutouvre - Loire Sornin 2

De D5 en D4 : Luriecq Sud Forez - Hautes Chaumes - Le Creux St Chamond – Avant Garde St Etienne - Filerin 2 - Roanne Mayollet - Montagnes du Matin 2 - Régny - St Julien la Vêtre - St Just en Chevalet 2.

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

DESCENTES SAISON 2023/2024

De D1 en D2 : Rive de Gier - St Galmier Chamboeuf 2 – Champdieu Marcilly - Roanne Parc (FG)

De D2 en D3 : Toranche - Feu Vert St Chamond - Côte Chaude 2 - St Denis de Cabanne - Psm - Rhins Trambouze - Montrond/Cuzieu - Asa. Chambon Feugerolles 2 (FG)

De D3 en D4 : Fc. Roanne 1 - Olympique Est Roannais 2 - Villerest - Briennon - Villers - Astrée - Pays de Coise 2 – La Fouillouse 2 - Ricamarie Montcel (FG) - Usson - St Marcellin en Forez – Champdieu Marcilly 2

De D4 en D5 : Ste Foy St Sulpice - Roanne Portugais 2 - Roanne Parc 2 (FG) - Villers 2 – Chambéon Magneux 2(FG) - St Charles Vigilante - Pays de Coise 3 - Ricamarie Montcel 2 (FG)

Suite à la descente du club de Pays de Coise 2 de D3 en D4, l'équipe de Pays de Coise 3 est rétrogradée en D5. L'équipe de Doizieux est maintenue en D4.

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE IMPORTANTE AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2024 / 2025

Les engagements sont disponibles sur Footclubs.

La date limite pour les engagements des équipes de D1, D2 et D3 est fixée au **7 juillet, à minuit**.

La date limite pour les engagements des équipes de D4 est fixée au **21 juillet, à minuit**.

La date limite pour les engagements des équipes de D5 est fixée au **11 aout, à minuit**.

La date limite pour les engagements des Coupes de la Loire et Valeyre/Léger est fixée **au 21 juillet, à minuit**.

L'engagement en Coupe de la Loire est indépendant de la Coupe Valeyre/Léger. Les clubs peuvent s'engager sur les deux coupes, s'ils le souhaitent.

La date limite pour les engagements des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5 est fixée au **11 aout, à minuit**.

COURRIER RECU

Cleppé Poncins : concerne la demande pour son équipe Seniors en D3.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

- D2 en D1 : Loire Sornin

- D3 en D2 : Feurs 3 – Roanne Portugais 1 – Montagnes du Matin 1 – Roannais Foot 42 (3)

- D4 en D3 : Ecotay Moingt 2 – St Just en Chevalet 1 – Goal Foot 2 – Parigny St Cyr 1 – Coutouvre 1 – Loire Sornin 2

- D5 en D4 : Filerin 2 – Roanne Mayollet – Montagnes du Matin 2 – Régny 1 – St Julien la Vêtre 1 – St Just en Chevalet 2

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

DESCENTES SAISON 2023/2024

De D1 en D2 : Roanne Parc 1

De D2 en D3 : St Denis de Cabanne - Rhins Trambouze

De D3 en D4 : Fc Roanne 1 - Olympique Est Roannais 2 - Villerest - Briennon - Villers - Astrée

De D4 en D5 : Ste Foy St Sulpice - Roanne Portugais 2 - Roanne Parc 2 - Villers 2

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 / U13 : Souhil MANESRI - 06 51 27 25 99
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Alain CERRUTTI et Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

COURRIERS REÇUS

Veauce : engagement équipe U17 D1, saison 2024 :2025.
Monts du Forez : création équipe U13, saison 2024/2025.
Bonson St Cyrien : terrains indisponibles les 7 et 8 septembre.

INFORMATIONS AUX CLUBS

- A l'attention des clubs :

Tous mails concernant la Commission des Jeunes doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

technique-jeunes@loire.fff.fr

INFORMATIONS U15

U15 D1

Montées :

Villars – Rive de Gier 2 – Abh – Entente Avenir Côte/Filerin

U15 D2

Montées :

Fc. St Etienne – St Joseph St Martin – Loire Forez – Commelle

Descentes :

Le Coteau – St Chamond – Oc. Ondaine – Haut Pilat

U15 D3 :

Descentes :

Olympique du Montcel – La Fouillouse – Goal Foot – St Romain le Puy

ENGAGEMENT DES EQUIPES

- Les engagements jeunes seront disponibles prochainement.

- U18 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet minuit**
- U18 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U15 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet minuit**
- U15 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U13 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U11 = **mardi 10 septembre minuit**
- U9 = **mardi 10 septembre minuit**
- U7 = **mardi 10 septembre minuit**

- Coupes de la Loire U18 et U15 = **mercredi 31 juillet minuit**

DEBUT DES COMPETITIONS

7/8 septembre : 1^{er} tour Coupe Gambardella – 1^{ère} journée U15 D1/D2

14 septembre : 1^{ère} journée U18 D1/D2

21/22 septembre : 1^{er} tour Coupe de la Loire U15 ; 1^{ère} journée U13

28/29 septembre : 1^{ère} journée U18 D3 et U15 D3 (brassages) ; 1^{er} plateau U11

5 octobre : 1^{er} plateau U9 et U7

U7

Mise en place du FAL

Notre district utilisera exclusivement cette application pour la gestion des plateaux U7.

Cette évolution permettra une publication en ligne des plateaux de vos équipes (comme pour les matchs de vos équipes Jeunes et Seniors) et un suivi plus qualitatif de la commission

Cet outil vise à :

- Faciliter l'organisation du football d'animation.
- Digitaliser les actions des clubs.
- Améliorer le traitement des données et des documents.
- Présenter une publication en ligne des plateaux (comme le Foot à 11).
- Assurer un meilleur suivi de la commission Foot Animation, de l'équipe technique et administrative.

[Ci-joint le lien pour les explications d'utilisation du FAL.](#)

<https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?question=comment-accéder-football-animation-loisir#:~:text=Retour%C3%A0%20la,cela%20est%20possible>



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

MONTEES – DESCENTES POUR 2024-2025

Sous réserves de validation officielle, voici les mouvements prévus à l'issue de cette saison :

U18

- **Montées de D2 en D1** : Chambon Feugerolles Dervaux – Roche St Genest – Loire Sornin – Loire Forez
- **Montées de D3 en D2** : Fc. St Etienne – Bords de Loire – Bois Noirs – Rhins Trambouze
- **Descentes de D1 en D2** : Olympique St Etienne – Cellieu – Essor – St Galmier Chamboeuf
- **Descentes de D2 en D3** : St Just St Rambert – Entente Doizieux/St Paul – Feurs – Roanne Parc

U15

- **Montées de D2 en D1** : Villars – Rive de Gier 2 – Abh – Entente Avenir Côte/Filerin
- **Montées de D3 en D2** : Fc. St Etienne – St Joseph St Martin – Loire Forez – Commelle
- **Descentes de D1 en D2** : Le Coteau – St Chamond – Oc. Ondaine – Haut Pilat
- **Descentes de D2 en D3** : Ricamarie Olympique du Montcel – La Fouillouse - Goal Foot – St Romain le Puy

ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les engagements jeunes seront disponibles prochainement

- U18 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet minuit**
- U18 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U15 D1 et D2 = **mercredi 31 juillet minuit**
- U15 D3 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U13 = **dimanche 1er septembre minuit**
- U11 = **mardi 10 septembre minuit**
- U9 = **mardi 10 septembre minuit**
- U7 = **mardi 10 septembre minuit**

- Coupes de la Loire U18 et U15 = **mercredi 31 juillet minuit**
- Coupes du Roannais « Intersport » U18 et U15 = **dimanche 1er septembre minuit**

DEBUT DES COMPETITIONS

7/8 septembre : 1^{er} tour Coupe Gambardella – 1^{ère} journée U15 D1/D2

14 septembre : 1^{ère} journée U18 D1/D2

21/22 septembre : 1^{er} tour Coupe de la Loire U15 ; 1^{ère} journée U13

28/29 septembre : 1^{ère} journée U18 D3 et U15 D3 (brassages) ; 1^{er} plateau U11

5 octobre : 1^{er} plateau U9 et U7



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIER REÇU

PARIGNY ST CYR : nous avons pris bonne note de votre souhait d'engager 2 équipes « Critérium » pour la saison prochaine, ainsi qu'une équipe « Loisir + 40 ans à 7 ». Les équipes « Critérium » évolueront le vendredi soir.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Les engagements sont disponibles sur FootClubs.

Afin de préparer la saison prochaine, les équipes « CRITERIUM » devront obligatoirement être engagées avant le **dimanche 11 août, minuit.**

Quant aux équipes « Loisir + 40 ans à 7 », la date est fixée au **dimanche 8 septembre, minuit.**



COMMISSION FUTSAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : Charly PANTANO - 06 48 42 18 20

Correspondant Puy de Dôme : Jacky BLANCARD - 06 68 01 21 49

INFORMATION AUX CLUBS

Poule A :

1 L'Ouverture 2 : accession au niveau R2

2 Moulins Yzeure

3 FCF 2

4 Feu Vert (forfait général)

La montée en R2 est sous la réserve de validation du championnat de la Ligue LAURAFoot

Poule B :

1 CLT Clermont Ferrand

2 Blavozy

3 PLCQ 42

4 Roanne Futsal (forfait général)



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Secrétaire : Chantal DEGOULANGE - 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE
district@loire.fff.fr

CHAMPIONNATS 2024/2025

Les championnats Seniors Féminines à 8 étant clos, les accessions et descentes sont les suivantes :

- D1 :
 - o Descentes : en D2 : Loire Sornin ; en D3 : Bonson St Cyprien
 - o Accessions à la D1 : Psm, Avenir Côte, Grand Croix
- D2 :
 - o Descentes : en D3 Nord : Hautes Chaumes et Feurs
 - o Accessions à la D2 : Lignon, St Martin la Sauveté, Goal Foot, Monts et Plaine, Sorbiers La Talaudière, Pays de Coise

Pour rappel, ces informations sont soumises au réengagement des équipes actuelles. Les poules pourront donc être revues le lundi 26 août 2024.

ENGAGEMENTS SAISON 2024/2025

Pour l'ensemble des catégories féminines U13F, U15F, U18F, Seniors à 8 et Seniors à 11, la date de limite d'engagement est fixée au **dimanche 25 août 2024** pour les championnats et les Coupes de la Loire Jeunes, Seniors à 8 et à 11.

Au vu de la complexité d'élaboration des plannings et poules, la commission féminine sera très stricte sur le respect de cette date.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cédric MARY - 06 17 32 72 73
Vérifications rapports : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant CDA : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

RENOUVELLEMENT DOSSIER

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024 - 2025 est en ligne sur le site du District, rubrique ARBITRAGE ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au 15 juillet 2024.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024 - 2025

Le questionnaire en ligne 2024 - 2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

A VOS AGENDAS

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

INFORMATION ARBITRES

Le listing de renouvellement des dossiers arbitres pour la saison 2024-2025 paraîtra à partir de la semaine 26.

IMPAYES

Messieurs les arbitres, si vous avez des impayés, nous vous prions de bien vouloir les envoyer rapidement.
Les comptes s'arrêtant fin juin pour la saison 2023/2024, au-delà de cette date aucun impayé ne sera pris en considération.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Valideur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

- M. MATOUSSI Youssef : du 1^{er} juillet au 27 septembre
- M. SAMINADA Remy : le 5 octobre
- M. BILLOUX Serge : les 1^{er}, 8 et 15 septembre
- M. ABDELGHANI Hadji : le 15 septembre

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024/2025** est en ligne sur le **site du District**, rubrique **ARBITRAGE**, ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024/2025

Le questionnaire en ligne 2024/2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs, est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1^{er} mai **jusqu'au lundi 15 juillet**, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

CLASSEMENTS

Les classements arbitres paraîtront sur le site du District fin de semaine 26.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.

MM. PARANDON Alban – PALEAU Morgan – TACHON Mickaël

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian REBAUD - 06 28 47 08 76
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Validations rapports : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Désignations U18 –U17 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignations U15-U14 : Guessoum OUSSAMA – 07 83 34 88 66
Désignations observateurs, accompagnateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignations Ligue jeunes : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Yssa GHADAB – 07 83 34 88 66
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024 - 2025 est en ligne sur le site du District, rubrique ARBITRAGE ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au 15 juillet 2024.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024 - 2025

Le questionnaire en ligne 2024 - 2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

A VOS AGENDAS

- samedi 29 juin + 6/7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

INFORMATIONS ARBITRES

Le listing de renouvellement des dossiers arbitres pour la saison 2024-2025 paraîtra à partir de la semaine 26.

IMPAYES

Messieurs les arbitres, si vous avez des impayés, nous vous prions de bien vouloir les envoyer rapidement.

Les comptes s'arrêtant fin juin pour la saison 2023/2024, au-delà de cette date aucun impayé ne sera pris en considération.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

- Désignations : Léo DUSSUD - 07 82 64 63 66
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
- Validations rapports : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024/2025 est en ligne sur le site du District, rubrique **ARBITRAGE**, ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024/2025

Le questionnaire en ligne 2024/2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs, est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

CLASSEMENTS

Les classements arbitres paraîtront sur le site du District fin de semaine 26.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.
MM. CORTIER Loïc – ELEKA Aaron – GEZGIN Gani - TOK Berat – VATAN Boris

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

JEUX PARALYMPIQUES DU MONTBRISONNAIS SAMEDI 8 JUIN 2024

Nous venons de vivre des moments forts avec le passage de la flamme olympique à travers notre département. Un évènement conclu au stade Geoffroy-Guichard par l'un des héros de la légende des "Verts", Capitaine LARQUÉ qui a eu l'honneur d'embraser la vasque sur le parvis du "Chaudron". Dernier épisode d'un parcours dans la Loire qui ne pouvait, bien logiquement, que se terminer près d'un stade mythique avec, en filigrane, le sport-roi du département : le football.

Parmi les relayeurs de la flamme, on a noté la présence de quelques athlètes ou personnalités du monde du Sport Adapté, rappelant à tous, que les Jeux Paralympiques de Paris 2024 auront lieu du 28 août au 8 septembre.



Un rendez-vous capital pour la cause du Sport Adapté en plein développement, mais pour lequel il reste encore tant à faire. Aide pour favoriser l'accès aux différents sports, aménagements des installations destinées aux handisports, formations d'éducateurs sportifs spécialisés, équipements spécifiques ... Et surtout, sensibilisation des enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap, qu'une activité sportive est possible pour tous.

Dans cette optique, le 8 juin, a eu lieu à Montbrison, les Jeux Paralympiques du Montbrisonnais, organisés par TRJS, avec le District de la Loire parmi les divers partenaires. Un projet que **Carlos ACOSTA**, bien connu dans la région et technicien chargé de missions auprès de TRJS, était venu nous présenter lors d'un tirage de coupe au mois de mars.

Présentation de TRJS (Territoires Ruraux Jeunesse et Sport).

Un but : promouvoir la pratique du sport pour tous à travers des missions au service des territoires, des collectivités, associations et centres de formation.

Des actions : un champ de missions varié, sur les rapprochements urbains-ruraux, la proximité avec les territoires, le respect des différences, l'accès au sport pour tous en faveur des publics éloignés, l'éducation citoyenne et mixité par le sport et les échanges sportifs conviviaux. Parmi ses nombreuses actions, on peut citer le tournoi handi-supporters (national et international) organisé régulièrement à Geoffroy-Guichard ou l'Etivallière ou les nombreuses journées solidarités, en partenariat avec différentes associations comme Gendarmes de Cœur, Les Ailes Froissées ou le Père Noël du lundi.



UNE JOURNÉE MÉMORABLE



N'ayant pu, pour différentes raisons, organiser son traditionnel tournoi handi-supporters, Carlos ACOSTA s'est rapidement lancé un nouveau défi : une épreuve sportive à Montbrison, réservée aux "Sport Adapté", en lien avec le dynamisme créé par les JO 2024. Et quoi de plus judicieux que de baptiser cet évènement, **les Jeux Paralympiques du Montbrisonnais**.

Le lieu idéal est vite déniché avec le site EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé) Les Iris, à deux pas de son domicile. Sur place, on trouve un gymnase et un terrain de foot au milieu d'un grand espace de verdure.

Pour mener à bien son projet, TRJS s'est entouré d'associations sportives montbrisonnaises, mais aussi des élus locaux et départementaux, ainsi que du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental pour le Sport Adapté.

Avec les différents foyers contactés et les bénévoles des associations, un programme adapté a été étudié. Des épreuves d'athlétisme en extérieur (60 m. et lancer de poids), de la pétanque sous forme de jeu d'adresse et, dans le gymnase, du basket et du handball avec des parcours ponctués de lancers et des classements par addition de points. En parallèle, un tournoi de foot à huit coordonné par le CDSA pour des sections de foot adapté, déjà existantes.

Les structures contactées ont répondu à l'appel avec enthousiasme et le jour J, elles sont toutes présentes sous la forme de délégations sportives plus motivées que jamais. A savoir : Le Pré du Palais, les Campanules, Foyers de Montbrison, IRIS, SAVS et l'ADAPEI du Forez (Montbrison), IME de St Cyr les Vignes, Les Hameaux des Landes (Balbigny), Le Solleillant (Feurs).
Pour le tournoi de foot, on dénombre 2 équipes du CSADN St Etienne et une pour Riorges et pour l'ADAPEI.

Coté animation, la météo incertaine a incité les responsables à ne pas utiliser la structure gonflable du District. Mais l'association Anima'thèque est bien présente avec ses promenades à poney. Tout comme, en fil rouge, un super karaoké proposé à l'entrée du gymnase. Deux animations qui vont connaître un grand succès, confirmant l'importance du lien avec les animaux et les vertus de la chansonnette lorsqu'il s'agit de créer une belle ambiance.

A coté du chapiteau prévu pour l'accueil et la restauration, une buvette et la caravane de la Maison de l'Europe (basée à Veauche), donne un avant goût de vacances au camping, malgré une météo incertaine. La caravane de l'Europe est aménagée, pour l'occasion, en exposition itinérante sur les Jeux Olympiques, grâce à quelques collectionneurs passionnés.



A 9h30, tout est prêt pour accueillir les 90 participants prévus ... qui vont s'avérer être finalement plus de 130, prêts à se mesurer avec application dans toutes les épreuves. Le soleil ayant bien voulu enfin apparaître, la journée est magnifique. Des athlètes admirables qui se surpassent, beaucoup d'efforts, mais aussi et surtout beaucoup de sourires et de fierté. Une bonne humeur permanente et des encadrants aux petits soins pour leurs sportifs.



Après les discours des officiels, parmi lesquels Carlos ACOSTA a l'honneur de compter le consul d'Uruguay à Lyon, le repas prit en commun recharge les accus. L'après-midi est consacrée à la finale du tournoi de foot, aux animations et surtout à la remise des récompenses.

Dans une ambiance exceptionnelle, chaque délégation défile derrière son totem avant de prendre place au milieu du public. Des délégations qui, lors des dernières semaines, avaient confectionné leur bannière et répété leur défilé, à la manière des cérémonies d'ouvertures des JO. Le paroxysme est atteint, lors de l'arrivée du président Roland ROMEYER, accueilli au son de l'hymne "Allez les Verts", chanté en chœur par toute l'assemblée.



A la proclamation des résultats, les équipes sont appelées pour les remises de coupes, médailles et diverses récompenses, donnant lieu à des scènes de bonheur aussi spontanées que sincères. De quoi vous donner la chair de poule et vous réconcilier avec un sport souvent décrié de nos jours. Quel plus beau symbole de l'Olympisme !

Une bien belle journée qui a comblé tous les participants qui sont repartis des étoiles plein les yeux. Des moments de pur bonheur et une nouvelle réussite pour TRJS et Carlos ACOSTA sur qui tous les acteurs de la journée ont mis la pression. Tous espèrent une seconde édition de ces Olympiades, non pas dans quatre ans, mais dès l'an prochain !



CARLOS ACOSTA

Carlos est né en 1957 à Montévidéo (Uruguay).

Joueur du CA. River Plate, il est champion d'Amérique du Sud espoir en 1975. Un titre qui permet à son équipe de disputer le tournoi pré-olympique des JO 1976. L'Uruguay s'y qualifie brillamment, mais les événements politiques qui secouent le pays poussent l'Uruguay à déclarer forfait pour les JO.

A 21 ans, Carlos débarque alors en Espagne, à Murcia, avant de partir faire une pige d'un an au Cosmos de New York où il aura le grand honneur de côtoyer le grand PELÉ.

Il va ensuite tenter sa chance en France, en effectuant des essais dans plusieurs clubs (PSG, Angers, Toulouse), mais finalement il signe à Burgos, en Espagne. Puis il passe à Huelva avant d'atterrir en Italie, à Terranova.

En 1984, il retente sa chance en France, au Co. Le Puy où, pendant deux saisons il évolue en Division 2. Le temps d'affronter les "Verts" lors des derbys 84-85 et 85-86 qui sont dans toutes les mémoires des foteux de la Loire et de la Haute Loire.

La suite de sa carrière le conduit à Angers puis au Red Star où il décide de mettre un terme à sa carrière pro en 1988.

